

# D.I.C.R.I.M

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Montillot

*Ce document est destiné aux habitants de la Commune de Montillot.*

*Conservez-le de manière à le retrouver très rapidement en cas de besoin.*

Mise à jour : Septembre 2008

# Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La commune de Montillot n'est pas exposée à de graves risques, mais notre territoire n'est pas à l'abri de certains dangers.

L'article **L 125.2 du Code de l'environnement** stipule que «*le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger*»

**Le décret n° 90-918 du 11 octobre 1990** modifié par le décret **n° 2004-554 du 9 juin 2004**, relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs, précise le contenu et la forme de cette information.

C'est dans le devoir d'information et de prévention que nous avons élaboré ce présent **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs ( D.I.C.R.I.M )** qui :

- Recense les risques majeurs auxquels notre commune peut être confrontée
- Explique les conditions dans lesquelles l'alerte est apportée à la population
- Précise pour chacun des risques les conseils de comportements et les mesures à prendre.

Ce petit guide de sensibilisation que nous avons voulu simple, concis et pratique, procède du **Plan Communal de Sauvegarde**, document de gestion collective des événements, consultable en Mairie.

Avoir le bon réflexe au bon moment permettra à chacun de se protéger avant l'arrivée des secours et tenir efficacement sa place dans l'effort collectif de protection et de défense.

Lisez-le, expliquez-en le contenu à vos enfants, conservez-le !  
Votre sécurité et celle de votre famille en dépend.

**Le Maire**  
Sabine Beauvie

---

<b>Les risques — l'alerte</b> .....	<b>p 3</b>
<b>En cas d'urgence</b> .....	<b>p 4</b>
<b>Rupture de barrage</b> .....	<b>p 5</b>
<b>Accident nucléaire</b> .....	<b>p 7</b>
<b>Incendie</b> .....	<b>p 9</b>
<b>Climatique</b> .....	<b>p 11</b>
<b>Pandémie</b> .....	<b>p 13</b>
<b>Accident de transport de matières dangereuses</b> .....	<b>p 15</b>

# LES RISQUES MAJEURS

## ... sur la commune

Il n'existe pas de risque majeur spécifique à notre commune, mais en cas de **rupture du barrage** de Chaumeçon, deux zones sont directement concernées:

- Le Gué pavé
- Les abords de Vaudonjon le bas

### Les autres risques recensés sont les suivants :

- Risque lié à la pollution accidentelle de l'air ou de l'eau  
*Accident de transport des matières dangereuses sur le réseau routier ou ferré, Émanations de produits toxiques dangereux en provenance des zones industrielles proches.*
- Risque nucléaire relatif à la proximité des centrales.
- Risque climatique  
*Tempête , grands froids , canicule*
- Risque Incendie
- Risque sanitaire d'épidémie ou de pandémie  
*Grippe aviaire ...*

**Les fiches ci-après pour chaque type de risque précisent un certain nombre de mesures à prendre et de consignes de sécurité à appliquer.**

## L'ALERTE

Dès la connaissance d'un risque, le Maire informe les habitants de la commune par des messages d'alerte diffusés soit par véhicule avec haut parleur, soit par voix d'affichage. Ces messages précisent :

- la nature du risque,
- le danger qu'il représente pour les personnes et les biens,
- les conseils de comportement et mesures à prendre dans cette situation.

Le contenu des messages d'alerte fait l'objet d'un affichage municipal pour l'information générale de la population.

**L'état d'alerte demeure jusqu'à la production d'un message de levée d'alerte diffusé dans les mêmes conditions lorsque la menace a cessé.**

# EN CAS D'URGENCE ...

## ... Écoutez la radio



France bleu Auxerre .....	103.5 Mhz
France Info .....	105.5 Mhz

## ... Numéros utiles

Sapeurs pompiers .....	18 ou 112
Samu .....	15
Gendarmerie .....	17
Mairie de Montillot.....	03 86 33 48 52
Préfecture .....	03 86 72 79 89
Météo France .....	08 92 68 89

## ... Sites Internet

Mairie de Montillot .....	<a href="http://www.montillot.fr">www.montillot.fr</a>
Météo France.....	<a href="http://www.meteo.fr">www.meteo.fr</a>
Surveillance des crues.....	<a href="http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr">www.vigicrues.ecologie.gouv.fr</a>

## Quel que soit le risque, ne paniquez pas !

En cas d'événement grave, écoutez les messages diffusés par les médias et les pompiers pour connaître les consignes à suivre.

Respectez les consignes données par les autorités.

# Rupture de Barrage



## > Risque

### Rupture du barrage de Chaumeçon.

Cet évènement, même peu probable, est à prendre en considération car une partie de notre territoire et des personnes seraient concernées.

Le Plan Particulier d'Intervention du barrage de Chaumeçon envisage en cas de rupture le passage d'une onde de submersion de 4 m de hauteur se déplaçant à 6 km/h.

Cette onde déferlerait sur le secteur du Gué Pavé et des abords situés en aval de Vaudonjon-le-bas 1 heure 10 minutes après la rupture.

L'évacuation du Gué Pavé serait immédiatement déclenchée.

Les autres zones de la commune ne sont pas en danger

## > Alerte



Message diffusé sur l'ensemble de la commune  
Radios et TV



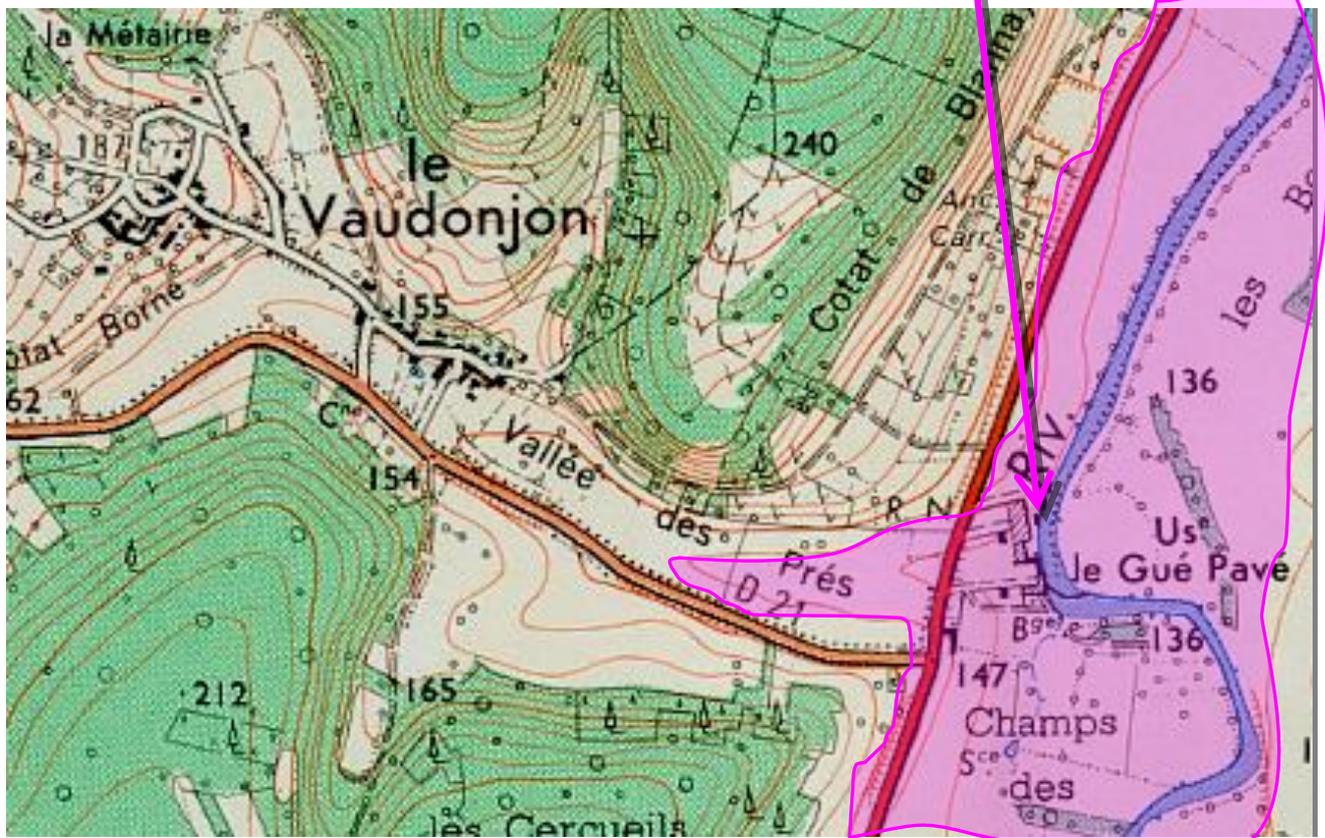
Restez à l'écoute des infos Radios et TV

## > Conduite à tenir

### Pour les personnes du Gué Pavé

- Coupez le gaz, l'électricité,
- Évacuation immédiate du Gué Pavé en direction de Vaudonjon,
- Regagnez les points hauts
- Déplacez-vous dans le calme
- Respectez les consignes données

Zone submergée



# ● Accident nucléaire

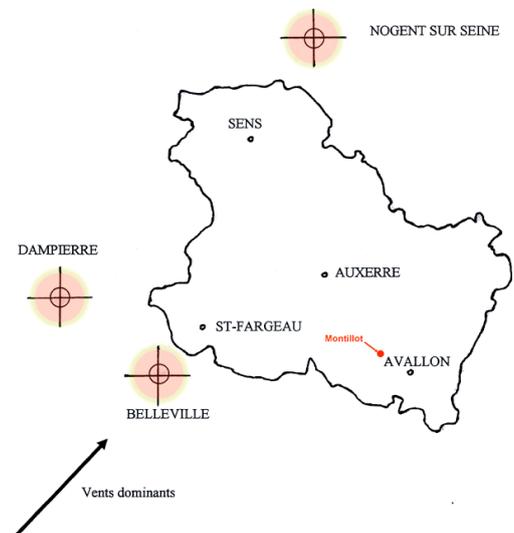


## > Risque

Les centrales nucléaires dans la proximité sont celles de **Dampierre, Belleville sur Loire, Nogent sur Seine**.

En tenant compte des vents dominants, la contamination par le déplacement du nuage viendrait sur la commune de Montillot par le **Sud-Ouest**.

Cette hypothèse n'est que théorique, les informations précises seraient diffusées par les circuits d'alerte officiels.



## > Alerte



Message diffusé sur l'ensemble de la commune  
Radios et TV



Restez à l'écoute des infos Radios et TV

## > Conduite à tenir

- Ne consommez pas d'aliments frais sans avis des autorités sanitaires.
- Si vous craignez d'avoir été exposé à des poussières radioactives, débarrassez-vous de vos vêtements de dessus contaminés avant d'entrer dans le lieu clos. Puis douchez-vous et changez-vous, si possible.
- Ne sortez qu'en fin d'alerte

## Mais aussi...

-  Rentrez dans le bâtiment le plus proche
-  Fermez toutes les ouvertures
-  Bouchez les entrées d'air. Arrêtez les ventilations.
-  Coupez le chauffage (risque d'asphyxie)
-  N'allez pas chercher vos enfants à l'école
-  Evitez de téléphoner
-  Ne fumez pas



# Incendie



## > Risque

Les incendies peuvent être déclenchés soit par l'intervention de l'homme (accidentel ou volontaire) soit naturellement par un combiné d'actions (rayonnement fort du soleil effet de loupe sur du verre).

## > Alerte



Message diffusé sur l'ensemble de la commune pompier  
Radios et TV



Restez à l'écoute des infos Radios et TV

## **> Conduite à tenir**

### **Proche du sinistre**

- **Abritez ou isolez les réservoirs de gaz s'ils sont mobiles afin d'éviter tout risque d'explosion**
- **Fermez les portes et les volets afin d'éviter la propagation de l'incendie dans la maison**
- **Abritez ou isolez les véhicules**
- **Calfeutrez les baies et bouches d'aération afin d'éviter la pénétration des flammes et fumées**
- **N'évacuez les lieux que sur décision des Sapeurs-pompiers afin de choisir le moment opportun.**

### **Si le sinistre vous surprend**

- **Evacuez la zone en restant le plus calme possible**
- **Donnez l'alerte**
- **Recherchez un écran de protection ou une zone dépourvue de végétation**
- **En véhicule, recherchez un espace dégagé et restez à l'intérieur car l'habitacle protège au moment du passage des flammes**

### **Après le sinistre**

- **Éteindre les foyers résiduels**
- **Ne pas sortir sans se protéger par une tenue adaptée**
- **Inspectez la maison soigneusement**
- **Arrosez les parties encore fumantes et la végétation alentour**
- **Venir en aide aux voisins**
- **Ecoutez la radio (récepteurs alimentés par piles si possible)**

# ● Climatique

**Canicule Sécheresse, Orages tempêtes, Neige / Verglas**



## > **Risque**

Neige/verglas, canicule, orages, tempêtes, vents violents sont des phénomènes météorologiques qui peuvent évoluer dangereusement et se manifester dans notre région pouvant provoquer des conséquences graves sur les personnes et sur les biens.

## > **Alerte**



Message diffusé sur l'ensemble de la commune  
Radios et TV



Restez à l'écoute des infos Radios et TV

## **> Conduite à tenir**

### **Canicule sécheresse**

- **Passez au moins 3h par jour dans un endroit frais**
- **Rafrâchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour**
- **Buvez fréquemment et abondamment même sans soif**
- **Évitez de sortir surtout aux heures les plus chaudes**
- **Prenez des nouvelles de vos voisins surtout s'ils vivent seuls et sont âgés**

### **Orages tempêtes**

- **Limitez voire évitez vos déplacements**
- **Ne vous engagez pas sur une voie ou une zone inondée**
- **Respectez les déviations mises en place**
- **Suivez les conseils des autorités**
- **Évitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques**
- **Débranchez les appareils électriques non utilisés et câble d'antenne de TV**
- **Ne vous abritez pas sous les arbres**
- **Mettez à l'abri les objets sensibles au vent**
- **Attentions aux obstacles sur les voies et aux chutes de branches ou d'objets**
- **Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés**
- **N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas au fils électriques tombés au sol**

### **Neige et verglas**

- **Utilisez des équipements spéciaux**
- **Informez-vous sur les conditions de circulation**
- **Prudence dans vos déplacements**
- **Attention aux émanations de gaz toxiques des cuisinières et poêles à bois / charbon**
- **Déneigez devant vos domiciles**

# Pandémie

## > Risque

La menace d'une pandémie grippale, c'est-à-dire d'une épidémie de grande ampleur, est liée à l'apparition éventuelle d'un virus nouveau de la grippe hautement pathogène contre lequel la population mondiale ne présenterait pas d'immunité (non couvert par les vaccins actuels). Elle peut se déclencher en cas de mutation du virus de l'influenza aviaire

## > Alerte

Il y a 6 phases d'alerte bien définies par les autorités.

<b>Phase 1</b>	Pas de virus circulant chez l'homme
<b>Phase 2</b>	Pas de nouveau virus circulant chez l'homme mais présence d'un virus animal causant un risque substantiel de maladie humaine
<b>Phase 3</b>	Infection humaine par un nouveau virus (mais sans transmission interhumaine ou dans des cas isolés liés à des contacts rapprochés)
<b>Phase 4</b>	Petits groupements (cluster) de transmission interhumaine limités, mais extension localisée (virus mal adapté aux humains).
<b>Phase 5</b>	Larges groupements, mais transmission interhumaine toujours localisée (le virus s'adapte à l'homme)
<b>Phase 6</b>	Forte transmission interhumaine dans la population



Message diffusé sur l'ensemble de la commune  
Radios et TV



Restez à l'écoute des infos Radios et TV  
Site [www.montillot.fr](http://www.montillot.fr)

## **> Conduite à tenir**

### **Phases 1 et 2**

- **Isolez les oiseaux malades ou morts,**
- **Se laver les mains et les bottes en sortant de la basse-cour**
- **Appelez le vétérinaire**
- **Informez la Mairie**

### **Phases 3, 4, 5**

- **Évitez tout contact avec des oiseaux sauvages (empêchez l'accès aux marres)**
- **Maintenir les volailles sous abri**
- **Nourrir et abreuver les animaux à l'intérieur d'un bâtiment**
- **Ne laissez pas rentrer des personnes extérieures dans votre basse-cour**
- **N'introduire dans votre basse-cour que des volailles ou des poussins en bonne santé**

### **Phase 6**

- **Respectez strictement les consignes données par les autorités**
- **Restez au domicile, limitez les déplacements**
- **Privilégiez les contacts téléphoniques et par Internet**
- **Informez la Mairie des décès constatés dans son voisinage**

# ● Accident de Transport de matières dangereuses

## > Risque

Risque en provenance des zones industrielles ou des réseaux routiers proches, pollution atmosphérique possible par des produits chimiques toxiques.

## > Alerte



Message diffusé sur l'ensemble de la commune  
Radios et TV



Restez à l'écoute des infos Radios et TV

## > Conduite à tenir

- Rejoindre le bâtiment le plus proche,
- Fermez toutes les ouvertures,
- Arrêtez ventilation, chauffage, climatisation (risque d'asphyxie)
- Prévoyez une réserve d'eau et un poste radio
- En cas de pollution, respirez au travers d'un linge mouillé
- Ne sortez qu'en fin d'alerte



- Ne pas fumer



- Ne pas téléphoner



- Ne pas aller chercher les enfants à l'école

**Pour plus d'informations :**

## **Mairie de Montillot**

**11 rue des Framboisiers  
89660 Montillot  
Tél. 03 86 33 48 52  
[www.montillot.fr](http://www.montillot.fr)**

**Conception**

**Cécile Chaussier – Graphiste – 89200 Avallon – 06 86 77 21 67**

**Impression**